

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 8 FEVRIER 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 8 février, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace séraphin GIMBERT à VESSEUX, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIELHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

**PRESENTS** : M BOCCARD, MC SAUSSAC, M ALLAMEL (proc de P GAILLARD), M BOUSCHON, J DAUMAS, C FAURE, R KAPPEL, JY MEYER (proc de S CIVIER), I NGUYEN, B PERRUSSET, E ROCHE, J SOUBEYRAND, MF TASTEVIN, M THINON, P MAISONNEUVE, JF DEVES, JC COURT, S CAVIGGIA, JY PONTHER, S GENEST, C PASTRE (proc de G SAUCLES), R MOULIN, P DUPONT, D BERLAL, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, Ph ROUX, P CORTIAL, MF MARTIN, J SEBASTIEN, JL ARNAUD (proc de B TEYSSIER), G FANGIER, S REYNIER, C WIOT, M CHAZE, J BOYER, MC JOUVE, B SOUCHE (proc de M CEYSSON et F CHASSON), A ROUSSET, M TOURVIELHE (proc de M TAUPENAS) et A LAURENT.

**Nombre de conseillers**

En exercice : 52  
Présents : 42  
Procurations : 7  
Votants : 49  
Absents : 3

Date de convocation : 02/02/2022

**Secrétaire de séance** : Colette PASTRE

**Absents** : K ESSAYAR, A CHARROUD V et VANDUYNLAGER

**En présence des suppléants non votants** : JP MARRON et O BOISSIN.

**Objet** : TOURISME /SERVICES VELOS - Demande de subvention au Département de l'Ardèche.

La CCBA a décidé de se doter d'une flotte de VAE afin de compléter celle gérée par le service Tout'ibus et il est proposé de demander une aide financière au Conseil Départemental afin de compléter les subventions déjà acquises.

Des subventions au titre de la Région dans le cadre de la clause de revoyure du Contrat Station Vallées Montagnes du PNR des Monts d'Ardèche et de l'Etat via le dispositif DSIL ont été obtenues mais pas celles attachées au dispositif départemental « Pass Territoire ».

Au vu de la convention de coopération en matière de mobilité entre la Région et la CCBA, les deux flottes de VAE, celle du service Tout'ibus et celle à acquérir par la CCBA pourront être gérées distinctement.

Le service Tout'ibus poursuivra dans les conditions actuelles au nom et pour le compte de la Région la gestion de la flotte de VAE mis à disposition par la Région sur le seul périmètre des 11 communes anciennement adhérentes au syndicat, à savoir Aubenas, Fons, Labégude, Lachapelle-sous-Aubenas, Lavilledieu, Saint-Didier-sous-Aubenas, Saint-Etienne-de-Fonbellon, Saint-Privat, Ucel, Vals-les-Bains et Vessey.

La CCBA dispose donc de toute légitimité pour acquérir et gérer une flotte qui lui sera propre, selon les conditions qu'elle définira.

La flotte d'une vingtaine de VAE sera proposée en location aux habitants des 28 communes de notre territoire selon des modalités restant à définir. La gestion sera assurée soit en régie au sein de la CCBA ou par délégation à un prestataire pour tout ou partie de la gestion (réservation, stockage, entretien et réparation), à l'image de ce qui se fait sur d'autres territoires à proximité.

	Dépenses en € HT	Recettes en €	
Acquisition VAE	49 814 €	Etat 26 %	12 918 €
		Région 30 % (via contrat PNR) -	14 944 €
		Département 24 %	11 955 €
		Autofinancement 20%	9 997 €
<b>TOTAL</b>	<b>49 814 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>49 814 €</b>

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide :**

- Solliciter une subvention de 11 955 € auprès du Conseil Départemental de l'Ardèche pour l'acquisition d'une flotte de VAE,
- Solliciter du Département l'autorisation d'engagement anticipé de cette opération
- Autoriser le Président aux formalités nécessaires aux présentes, notamment pour l'acquisition des VAE.

Pour extrait certifié conforme

Fait à UCEL, le 9 février 2022

Le Président, Max TOURVIEILHE



Accusé de réception en préfecture  
007-200073245-20220208-DEL08022022-16-DE  
Date de télétransmission : 11/02/2022  
Date de réception préfecture : 11/02/2022